

CANTONALES :

malgré les truquages,
progrès du P.C.F.
inquiétudes à droite

Ce qui se dégage des élections cantonales, en dépit des commentaires embrouillés, c'est bien la dégradation du régime gaulliste et la polarisation des forces sociales. Et c'est bien cela qui inquiète la bourgeoisie bien pensante du *Figaro* qui redoute plus que jamais les lendemains difficiles et périlleux du gaullisme et supplie la F.G.D.S. de ne pas jouer les apprentis sorciers.

Le gouvernement abordait sans joie cette échéance électorale qui survenait mal à propos. Il s'est donc efforcé de minimiser l'importance de ces élections et d'en souligner le caractère administratif, non politique, avant le premier tour, pour en venir à battre le rappel des abstentionnistes contre le péril communiste à la veille du second tour. Tous ces efforts furent finalement assez vains, car les électeurs ne manifesteront pas plus d'intérêt au second tour qu'au premier pour une institution désuète de notables préposés à faire le porte à porte dans l'administration préfectorale ou régionale devenues toutes puissantes.

La multitude des étiquettes arborées par les élus afin d'embrouiller l'électeur, l'imposant contingent des « divers gauche », des « divers droite » sans oublier les « action locale » permet toutes les interprétations. Les gains de sièges n'ont en eux-mêmes qu'une valeur relative, compte tenu du mode de scrutin et du découpage électoral qui vise à défavoriser les régions industrielles et à majorer le poids des centres ruraux. Quelle valeur peut avoir la statistique des sièges lorsque certains conseillers généraux sont élus avec 400 à 800 voix et que d'autres ont recueilli 8.000, 10.000, voire 12.000 suffrages. Le P.C.F., qui atteint 26,36 % des voix, a obtenu un peu moins de 10 % des sièges. L'U.N.R., qui n'a obtenu que 14,53 % des voix compte 25 % de sièges de plus que le P.C.F. Comme, par ailleurs, il y avait cette fois 200 sièges supplémentaires à pourvoir, chacun peu, à des degrés variables, arguer d'une progression de sièges.

En écartant toutes les arguties, il n'en reste pas moins que le trait dominant de ces élections est la progression du P.C.F. Le Centre démocrate poursuit son reflux, amorcé aux Législatives, dont l'U.N.R. tire un certain profit.

La F.G.D.S. n'a pas marqué de progrès sensible, mais a conservé l'implantation très dense de ses notables, S.F.I.O. et radicaux, auxquels viennent se mêler quelques conventionnels aux dents longues. Bien que manifestant d'abord le désir de se libérer de l'alliance systématique avec le P.C.F., la Fédération a été conduite, finalement, par la force des choses, à renoncer à la tentation des alliances contradictoires face à un « centrisme » en voie de déliquescence qui pactise de plus en plus avec le gaullisme.

Cette polarisation des forces pose bien des problèmes à la F.G.D.S. qui souhaiterait ne pas rompre toutes les amarres sur sa droite, mais qui doit en même temps apparaître comme une force d'opposition résolue au régime, afin d'éviter que le P.C.F. puisse être le seul bénéficiaire de la vague de mécontentement montante.

Gérard DARMON.

ATTENTION !

Pour cause de déménagement
notre permanence
restera fermée
en octobre

Adresser provisoirement le courrier :
64, rue de Richelieu, PARIS-2^e

COURRIER DES LECTEURS

Nous prions notre lecteur qui, de Lyon, nous a écrit à propos de la publication du manifeste israélo-arabe, de bien vouloir nous communiquer son adresse. Nous répondrons dans notre prochain numéro aux problèmes qu'il pose.

LES DEUX PIEDS DANS LE MÊME SABOT

(Suite de la page 1)

même, les directions syndicales se présentent devant le C.N.P.F. en position de faiblesse.

Par voie d'ordonnances, le gouvernement a retiré aux représentants ouvriers la gestion des caisses de Sécurité sociale et l'a remise aux délégués du C.N.P.F. Quelle devait être alors l'attitude des directions ouvrières ? La seule, à notre sens, qui put avoir une portée, était le refus pur et simple de prendre place dans les conseils d'administration des caisses, de laisser au patronat la responsabilité de sa gestion et de mobiliser les salariés pour reconquérir leur droit. Mais c'est une autre voie qu'ont choisie les dirigeants syndicaux : la C.G.T., pour s'opposer aux mesures prises contre la Sécurité sociale, a estimé devoir être présente dans les conseils. Ainsi a-t-elle participé aux « élections » ; la C.F.D.T. en a fait de même, encore que, tardivement, elle ait renoncé à présenter des candidats à la présidence des nouvelles caisses. En minorité dans ces conseils, les délégués ouvriers ne pourront que faire l'analyse de la gestion patronale et protester platoniquement contre celle-ci.

Frachon, à Marseille, disait ceci : « Nous informerons l'ensemble des assurés sur tout ce qui se passera dans les réunions et nous les en ferons juges jusqu'au jour, qui viendra sûrement, où nous aurons rétabli la démocratie » (22-9-67). Frachon a le mérite de la franchise : on s'installe dans le système — c'est ainsi que la présidence de la caisse d'Allocations familiales revient à un élu C.F.D.T. et la vice-présidence à un élu du C.N.P.F. — on assiste aux réunions et on informera les assurés jusqu'au jour... Après ce sera probablement la démocratie véritable et on ne sera pas tenu d'informer les assurés.

PLUS TRAITRE ENCORE

La politique suivie par la C.G.T. et la C.F.D.T. a une première conséquence : dans la mesure où elle n'aboutit pas à la préparation d'une lutte de « classes sociales bien définies », elle permet aux syndicats réactionnaires (C.G.C., C.F.T.C. maintenue) de pratiquer sans risques la collaboration avec le C.N.P.F. Sur ce terrain, ces organisations reçoivent un appui important de la direction confédérale F.O. qui n'a pas manqué de jubiler (l'anticommunisme mène loin) à l'annonce de la réduction imposée des représentants cégétistes dans les conseils d'administration. Jusque-là, la C.G.T. remportait la majorité aux élections pour la Sécurité sociale. Maintenant, la direction F.O. est sauvée : l'Etat a nivelé les écarts dans la représentation des centrales (— 974 sièges pour la C.G.T., — 127 pour F.O., — 378 pour la C.F.D.T., + 232 pour la C.F.T.C., + 181 pour la C.G.C.). Et la direction F.O. ne s'est pas montrée ingrate ! Elle a su remercier le gouvernement en donnant ses voix au C.N.P.F., voix auxquelles il faut ajouter celles de la C.G.C. et de la C.F.T.C. Les « élections » ont abouti à ceci (voir notre tableau ci-contre) : un président F.O. (Maurice Delin) et un vice-président du C.N.P.F. (François Picketty) pour la caisse maladie ; un président du C.N.P.F. (André Marette) et un vice-président F.O. (Jacques Chonion) pour la caisse nationale d'assurance vieillesse, etc... On se faisait des politesses !

A SUIVRE

Il y a, dans les incidents qui ont marqué les « élections », et indépendamment du fait qu'y participait était en soi une acceptation du nouveau système, de sérieuses leçons à tirer en ce qui concerne la notion d'intégration. Nous nous rappellerons longtemps que F.O., selon les militants de son aile anarcho-syndicaliste pseudo-trotskyiste, est un syndicat né de la lutte des classes, tandis que la C.F.D.T... C'est une affaire à suivre, car elle pourrait bien amener à de déchirantes révisions les militants les plus responsables de la tendance « Lutte de classe » qui s'était jusqu'à maintenant enfermée dans d'absurdes schémas sur la nature de classe des syndicats ; espérons que ces dirigeants de tendance feront preuve d'un peu moins d'aveuglement et verrons à quel niveau de corruption atteint la direction confédérale F.O. Espérons également que cette découverte les amènera à moins de sectarisme dans leurs rapports avec les courants critiques de cette centrale

et qu'ainsi un front pourra se réaliser dès le prochain congrès de F.O. pour chasser l'actuelle direction corrompue et traître (1).

UNE VIEILLE LITANIE

Revenons aux luttes. *La Vie ouvrière*, n° 1.204 du 27-9-67, débutait pas ces quelques mots : « Il y a des gens qui prennent leurs désirs pour des réalités : ceux qui, apôtres avoués ou déguisés de la politique en vigueur, vont partout répétant : le mécontentement ? il n'a pas l'air si fort que cela : et puis de toute façon les syndicats restent les deux pieds dans le même sabot. » A ceux-là, la rédaction de *la V.O.* veut répondre. Si les « apôtres » étaient des capitalistes, ils auraient tort de se plaindre de ce que les syndicats ne font pas grand-chose et, de plus, ils ne seraient pas lecteurs de *la V.O.*, en sorte que la réponse serait bien inutile. Il faut donc en conclure que c'est à ses critiques ouvrières que la direction C.G.T. fait répondre ainsi :

DÉSObÉISSEZ !

Il y a une semaine d'action du 9 au 15 octobre. Elle suit diverses manifestations qui ont déjà eu lieu à Paris et surtout en province. La semaine ne peut être d'action sans commencer par la volonté de désobéir aux consignes syndicales : les débrayages, rassemblements et manifestations ont lieu « notamment sur les lieux de travail », mais c'est dans la rue qu'il faut porter la protestation ! Et si à Paris il faut faire pression sur les élus en envoyant des « délégations » devant le parlement, l'Assemblée nationale devrait être assiégée par des manifestants comme l'avaient déjà proposé pour le 17 mai certains militants ouvriers. L'enjeu de la bataille est la reconquête d'un acquis : c'est dire qu'il faut faire tous les efforts possibles pour entraîner le maximum de salariés dans toutes les actions qui pourraient avoir lieu. La direction de F.O., qui ne manque pas

elle reconnaît leur existence, mais ne peut pas leur donner satisfaction puisque la réponse réside en un catalogue des revendications partielles pour lesquelles il faut se battre. On rejoint par-là les conclusions communes à Waldeck Rochet, Frachon et Séguy : c'est à l'entreprise qu'il faut commencer en organisant la lutte pour l'augmentation des salaires, pensions et retraites. C'est une vieille litanie : la lutte par entreprise (à partir de quoi pourra s'organiser une grande action) est un préalable à toute action décisive au même titre que la réalisation de l'unité la plus large ou le renforcement de la C.G.T. On nous objectera qu'il n'est pas forcément faux de se battre pour l'augmentation des salaires, que de grandes luttes peuvent démarrer à partir de là ; certes, mais ce n'est pas ce que cherchent les directions pour lesquelles le seul objectif reste l'ouverture de « véritables négociations » avec le gouvernement et le patronat, et c'est encore une vieille chanson dont on finit par se lasser.

« d'air », annonce qu'elle est opposée à cette semaine d'action parce qu'elle ne doit durer qu'une semaine. Nous invitons, et probablement d'autres avec nous, les militants de F.O., ses cadres les plus intègres et les plus dévoués aux intérêts du mouvement ouvrier, à contribuer à la transformation de cette semaine d'action en une action permanente pour la reconquête de l'acquis ; ce sera une manière de désobéir aux consignes limitées des directions syndicales.

Antoine VALLON.

(1) Il n'y a pas si longtemps que le courant de Lambert-Boussel portaient à la direction de l'U.D. F.O. de la Seine, contre Rino, représentant authentique de la gauche F.O., Chonion, élu maintenant à la vice-présidence de la Caisse nationale vieillesse avec les voix du C.N.P.F.

LES TRAVAILLEURS JUGERONT !

CAISSE NATIONALE MALADIE

Présidence :

Dolin (FO), élu avec 13 voix (9 CNPF, 2 FO, 1 CGC, 1 CFTC) contre Dolidier (CGT), 5 voix (3 CGT, 2 CFDT).

Vice-présidence :

F. Picketty (CNPF), élu avec 13 voix (2 CNPF, 2 FO, 1 CGC, 1 CFTC), 5 voix contre (3 CGT, 2 CFDT).

CAISSE NATIONALE VIEILLESSE

Présidence :

A. Marette (CNPF), élu avec 13 voix (9 CNPF, 2 FO, 1 CGC, 1 CFTC). Candidat CGT, 5 voix (3 CGT et 2 CFDT).

Vice-présidence :

Chonion (FO), élu avec 13 voix (9 CNPF, 2 FO, 1 CGC, 1 CFTC).

CAISSE D'ALLOCATIONS FAMILIALES

Présidence :

Pas de candidat du CNPF, ni de FO. Mathevet (CFDT), élu avec 6 voix (dont 3 CGT, 2 CFDT). 12 abstentions.

Vice-présidence :

F. Bellon (CNPF), élu avec 13 voix (9 CNPF, 2 FO, 1 CGC, 1 CFTC). 6 bulletins blancs (dont 3 CGT, 2 CFDT).

UNE MISE AU POINT

La direction de Force Ouvrière fait diffuser dans les entreprises une mise au point à propos de ses votes dans les conseils d'administration des caisses et des attaques dont elle est l'objet de la part de la CGT.

Nous apprenons ainsi qu'il y aurait eu un accord CFDT-F.O. pour ne présenter qu'un candidat à chaque élection dans les conseils des caisses. Nous apprenons également, et les faits tendraient à le confirmer, que la CFDT est revenue sur cet accord pour faire un front avec la CGT.

La direction F.O. donne donc deux arguments qui devraient justifier ses vo-

tes. Le premier : les ordonnances imposent que lorsqu'il y a un président issu des syndicats, le vice-président soit automatiquement représentant du patronat, et vice-versa. Le second argument vient de ce que la CFDT n'a pas respecté l'accord.

Ainsi, par cette mise au point, la direction F.O. se caractérise beaucoup mieux encore. D'une part, elle accepte le système de représentation exigé par le patronat, et d'autre part tire argument de l'absence d'unité syndicale pour faire un front avec le CNPF. Bergeron and Co fabriquent les verges qui finiront bien par leur tomber sur le dos.

A. V.

BULLETIN D'ABONNEMENT

NOM

ADRESSE

TARIF : ● 1 An : 10 F — ● Sous pli fermé : 15 F.
● De soutien : 20 F.

Retourner ce bulletin à « Quatrième Internationale »

64, rue de Richelieu, PARIS-2^e

C.C.P. BOUYER 15285-16 - PARIS